



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chimie

Question écrite n° 2166

Texte de la question

M. David Habib souhaite interroger M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'approvisionnement en éthylène des sites industriels du bassin de Lacq. En l'espèce, ce produit utilisé dans l'industrie chimique provient d'un vapo-craqueur appartenant à Elf Aquitaine exploration production France (EAEPF), dont la production s'arrêtera en avril 2005. Sans éthylène, plusieurs sites industriels devront cesser leur activité. Ainsi, à ATO-Mont, 250 emplois sont directement concernés par ce dossier. Une solution existe cependant : la création d'un pipeline entre le port de Bayonne et Lacq qui permettrait un approvisionnement fiable et sécurisé d'éthylène. Cette hypothèse a fait l'objet d'une étude technique approfondie. Il s'agissait d'évaluer la faisabilité technique de ce pipeline, d'en définir le tracé, de rechercher les partenaires industriels intéressés par ce projet afin d'optimiser et rationaliser les coûts, de proposer le statut juridique le mieux adapté pour la maîtrise d'ouvrage. Au terme de cette étude, la validité du projet a été confirmée. Par ailleurs, une telle opération pourrait recevoir 17 % de subventions publiques. Il y a urgence, car, pour que ce pipeline soit opérationnel et qu'ainsi le processus d'approvisionnement ne soit pas interrompu, la décision doit impérativement être prise à l'automne 2002. Aussi il lui demande de bien vouloir lui notifier très rapidement quelle pourrait être la participation de l'Etat dans ce projet qui constitue un investissement indispensable au maintien de l'activité et de l'emploi dans la région.

Texte de la réponse

La question de l'approvisionnement en éthylène du complexe chimique de Lacq se posera en effet si l'arrêt prévu du vapo-craqueur devient effectif en 2005. L'hypothèse d'un investissement dans une canalisation d'éthylène entre le port de Bayonne et Lacq a été soigneusement étudiée sous ses différents aspects, économique, technique et environnemental. L'entreprise Atofina maîtrise bien cette logistique importante pour notre industrie pétrochimique, puisqu'elle utilise largement, en France et en Belgique, une nouvelle canalisation, récemment mise en service entre la région Rhône-Alpes et l'usine lorraine de Saint-Avold. A la suite d'une réflexion approfondie, menée en liaison avec les instances locales concernées, il n'est pas apparu aux responsables industriels que cette solution soit économiquement satisfaisante et durable, même avec le soutien d'aides publiques, pour plusieurs raisons, notamment la relative difficulté de l'accès à l'éthylène et de son transport par mer. Les services du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, aux niveaux central et régional, demeurent particulièrement attentifs à la situation et à l'évolution de l'industrie gazière et chimique du bassin de Lacq.

Données clés

Auteur : [M. David Habib](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2166

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : économie
Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 septembre 2002, page 2966

Réponse publiée le : 16 juin 2003, page 4773